

AGENDA

◆ FÊTE DE SAINT FRANCOIS-XAVIER

Messe solennelle le samedi 3 décembre, à 20h30.

◆ AVENT

Méditations de l'Avent «L'attente» par le Père Dominique Salin, jésuite. Le mardi de 12h45 à 13h15 (29 novembre, 6, 13, 20 décembre) dans l'église.

◆ TEMPS DE NOËL

Samedi 24 décembre à 21h45, veillée de Noël.

22h30 Messe solennelle de la Nativité (suivie d'un chocolat chaud).

Dimanche 25 décembre à 11h00 : Messe du jour de Noël.

◆ CARÊME

Mercredi des Cendres :

Le mercredi 22 février, célébration et imposition des cendres à 8h00, 9h00, 12h05, 18h30, 20h00.

Méditations de Carême par le Père Paul Valadier, jésuite, le mardi de 12h45 à 13h15 (28 février, 6, 13, 20 mars et 27 avril) dans l'église.

◆ SEMAINE SAINTE

Dimanche des Rameaux dimanche 1^{er} avril

Messe et bénédiction des rameaux, à 18h30 le samedi, à 9h00, 11h00 et 19h00 le dimanche.

Judi Saint le 5 avril à 20h00

Célébration de la Cène du Seigneur (animée par les étudiants de l'aumônerie de Sciences-Po Paris), et adoration eucharistique.

Vendredi Saint le 6 avril à 20h00

Célébration de la Passion du Seigneur.

◆ TEMPS PASCAL

Vigile pascale samedi 7 avril à 21h00.

Dimanche de Pâques 8 avril à 11h00.

◆ FÊTE DE SAINT-IGNACE

Messe solennelle le mardi 31 juillet à 11h00.

QUELQUES FORMATIONS POSSIBLES

Apprendre à prier à la manière de Saint-Ignace (mensuel : jeudi 20h00).

Initiation à la théologie chrétienne (20h-21h30) du mercredi 7 mars au 9 mai « le Credo ».

Prier avec la Parole de Dieu, veillées de 20h00 à 21h30 (jeudi 8 décembre, 19 janvier, 1^{er} mars, 3 mai).

« **Questions de société** » de 12h15 à 15h30 un dimanche par mois.

Week-end pour les couples, à Beaugency, les 2 et 3 juin 2011.

Soirée d'éthique publique, chaque 1^{er} mardi de chaque mois.

LA MESSE QUI PREND SON TEMPS

Pour les étudiants et jeunes professionnels

DIMANCHE, 19h00 à 20h30

La Messe qui prend son temps, eucharistie pour entrer davantage dans l'écoute de la Parole de Dieu ; l'Évangile y est mis en valeur. Enseignement et prière personnelle pour approfondir et interioriser cette Parole. Au terme de la messe, un temps d'amitié autour d'un pot convivial.

ACTIVITÉS AUTOUR DE LA « MT » :

- Lecture-partage sur l'évangile du dimanche suivant, chaque mercredi de 20h30 à 21h50.
- Groupes de prières :
 - « Dialogue contemplatif », un jeudi tous les 15 jours.
 - « Compagnons d'Espérance », un mardi tous les mois.
- Randonnée: une randonnée par mois
- Groupe théâtre
- Repas communautaires : deux par an.
- Une MT spéciale «jour de l'an» le 31 décembre à 20h30.

PROPOSITIONS POUR LES JEUNES

• **A la messe de 11h00 le dimanche :**

Garderie (pour les tout-petits), éveil à la foi (pour les maternelles), partage d'évangile (pour les primaires) et messes pour les petits enfants et leurs enfants (deux fois par trimestre).

• **Goûters catéchétiques** pour les jeunes **de 9 à 15 ans** un dimanche par mois de 15h à 17h30.

• **Le MEJ : Mouvement Eucharistique des Jeunes (de 7 à 25 ans) :**

Une vie d'équipe tout au long de l'année et des camps d'été selon les différentes tranches d'âges.

CHAQUE SEMAINE

L'église est ouverte tous les jours

de 7h45 à 19h30

le dimanche de 8h15 à 12h30

Messes :

DIMANCHE: 8h30 -9h30-11h00, samedi 18h30 (messe anticipée) Dimanche de 19h00 à 20h30, « la messe qui prend son temps » pour étudiants et jeunes professionnels.

SEMAINE : 8h00 - 9h00 - 12h05 - 18h30

Confessions: Lundi -vendredi: 11h-12h / 15h-18h30; samedi:16h-18h30 ; dimanche 8h30-10h45

Ecoute: 15h30-18h30 lundi, mardi, jeudi / Mercredi, samedi (15h-18h30) vendredi (16h-18h)

Accueil: Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h

Secrétariat : Lundi et vendredi de 14h à 18h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 13h.

Site internet : Chaque semaine, retrouvez le texte de l'homélie du dimanche, et toutes les informations de la vie de l'église.



EGLISE SAINT-IGNACE

L'église des jésuites à Paris

DENIER DE L'EGLISE 2011-2012



Visite du Père Général de la Compagnie de Jésus
dimanche 2 octobre 2011, messe de 11h

Eglise Saint-Ignace

33, rue de Sèvres Paris 6^{ème}

Métro: Sèvres-Babylone (ligne 10 et 12)

Bus : 39, 70, 87

Tel: 01 45 48 25 25

www.stignace.net

eglise.saint.ignace@jesuites.com

LE DENIER DE L'ÉGLISE

Le Denier de l'Église représente plus de la moitié des recettes de Saint Ignace qui, **n'étant pas une paroisse**, ne peut bénéficier des dons faits à l'occasion de baptêmes, de mariages ou d'enterrements...

Ce budget permet d'assumer **la vie quotidienne de l'église Saint-Ignace** (rémunération des prêtres, salaires du personnel, entretien et chauffage de l'église). Il est également mis à contribution pour la **mise en œuvre des actions du Conseil Pastoral** et il nous permet de **participer aux charges pastorales du Diocèse de Paris**.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire bénéficier l'église St-Ignace de legs.

Grâce à **VOTRE générosité** et à **VOTRE fidélité**, l'église St-Ignace participe activement et de manière spécifique à la vie spirituelle et à l'évangélisation à Paris.

COMPTE-RENDU DE GESTION 2010-2011

RECETTES		DEPENSES	
Denier de l'Église	234 937	Frais de personnel	147 430
Quêtes	105 892	<i>(clergé, salariés, musiciens)</i>	
Troncs	25 505	Frais de fonctionnement	44 766
Veilleuses	21 875	<i>(secrétariat, téléphone, assurance, publications, fournitures, divers)</i>	
Presse	3 500	Charges immobilières	48 382
Activités pastorales	20 810	<i>(loyer, électricité, chauffage)</i>	
Dons pour travaux	4 191	Activités pastorales	11 834
Intérêts	7 453	Sommes reversées <i>(diocèse, quêtes impérees et extra)</i>	31 849
Solidarité	990	Solidarité	2 550
Total recettes	425 153	Remboursement emprunt	21 687
Prélèvement sur réserves pour travaux	8 260	Total des dépenses	308 498
		Participation aux travaux	124 915
TOTAL	433 413	TOTAL	433 413

⇒ QUE DONNER?

C'est à chacun de répondre **en fonction de ses ressources**, de ses charges, de ses engagements ; en partageant avec d'autres paroisses* (domicile, résidence de vacances). A titre indicatif, vous pouvez vous inspirer du tableau suivant.

Revenus (mensuels)	Denier annuel versé à l'église Saint Ignace		
	Le tiers*	La moitié*	Tout
- de 750 €	Selon vos possibilités		
750 à 1.500 €	75 €	100 €	200 €
1.500 à 3.000 €	170 €	250 €	500 €
+ de 3.000 €	350 €	500 €	1.000 €

⇒ COMMENT PARTICIPER?

- 1) En envoyant un **chèque** à l'ordre de : « **ADP – Église Saint-Ignace** » (ADP = Association Diocésaine de Paris) avec l'enveloppe jointe ou en le déposant dans le panier de la quête, à la sacristie ou au secrétariat.
- 2) En souscrivant un **prélèvement automatique**, c'est simple et pratique : les formulaires sont à retirer au fond de l'église ou à imprimer à partir du site internet : <http://www.stignace.net/deniereglise.htm>
- 3) En effectuant un **don en ligne** à partir du site : **www.stignace.net**

⇒ QUAND PARTICIPER?

Dès que possible et **de préférence avant la fin de l'année** la rentrée pour faciliter la gestion de la trésorerie. Mais vous pouvez aussi effectuer votre versement tout au long de l'année selon ce qui vous convient.

Réduction d'impôt

Votre participation au Denier de l'Église ouvre droit à une réduction de l'Impôt sur le revenu. **Cette réduction est égale à 66% du montant de votre don** (dans la limite de 20% de votre revenu imposable : en versant 300 €, vous pouvez déduire 200 € de votre impôt).

Pour bénéficier de cet avantage fiscal, un reçu vous sera envoyé par l'ADP pour chaque don par chèque, et au début de l'année prochaine pour les prélèvements.

« *Il ne s'agit pas de vous mettre dans la gêne mais que chacun donne selon son cœur* » (St Paul - 2^{ème} épître aux Corinthiens 8,13).